

ANMF s'est engagée dans une stratégie RSE dynamique, collégiale et territoriale

A l'occasion de sa Convention 2021 qui s'est déroulée à Bordeaux, l'ANMF a dévoilé les principales actions qu'elle a déjà menées et ses ambitions sur 3 ans avec l'ensemble de la filière.

Bordeaux, le 9 septembre 2021. « *La forte hétérogénéité de la qualité des blés suite à la récolte mobilise tout le savoir-faire des meuniers et des organismes stockeurs sur les allotements, le triage et l'homogénéisation* » explique Jean-François Loiseau, président de l'ANMF lors de la convention nationale qui s'est déroulée le 9 septembre à Bordeaux. « *Ainsi les meuniers continuent à s'approvisionner à près de 100 % en blé français* ».

Ces incertitudes sur la qualité des blés meuniers de la récolte 2021 viennent pénaliser les entreprises, également impactées par la hausse des céréales, des coûts et des charges liées à la reprise de l'économie mondiale. « *Chaque maillon de la filière blé, farine, pain jusqu'au consommateur doit prendre en compte ce nouveau contexte.* » déclare Jean-François Loiseau qui ajoute « *la filière sera au rendez-vous, tous les segments seront approvisionnés* ».

Réunie en Convention, les meuniers poursuivent pour autant leurs actions pour répondre aux enjeux du développement durable. En 2021, 65% de la farine est produite par des meuniers engagés dans des démarches RSE. L'ANMF s'est engagée dès 2014 sur le diagnostic de l'impact environnemental de la farine. Il ressort de l'analyse du cycle de vie de la farine qu'elle est vertueuse et que le processus de fabrication ne génère aucun rejet d'eau. Des bonnes performances, qui n'empêche pas l'ANMF de poursuivre son engagement en menant des actions collectives avec l'optimisation des consommations énergétiques des moulins. Sur l'axe social de la RSE, l'ANMF a mis en place la Bibliothèque des métiers et un e-learning pour favoriser l'accessibilité aux savoirs. De plus, très engagée vis-à-vis de la sécurité des collaborateurs, l'ANMF a développé, avec la branche professionnelle, un plan de prévention des risques qui sera lancé fin septembre 2021.

« *La démarche RSE est volontaire et progressive, et menée par des entreprises de différentes tailles sur l'ensemble du territoire. Déjà près de 65 % de la farine est produite par des meuniers engagés dans cette démarche. Notre objectif est d'atteindre 100% des meuniers engagés d'ici 3 ans* », conclut Jean-François Loiseau.

À propos : L'ANMF représente et rassemble les meuniers dans leur diversité sur l'ensemble du territoire. Avec 13 délégations territoriales, et plus de 177 entreprises adhérentes, l'ANMF représente 94% de la production de farine en France. Elle assure un dialogue constant au sein de la filière et contribue à construire un lien privilégié entre ses adhérents et les partenaires de la meunerie. En 2020, la meunerie française a commercialisé 3,8 millions de tonnes de farine, pour un chiffre d'affaires d'environ 1,6 milliards d'€, mobilisant 6100 emplois.